

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 28 Août 2023 - 19h15

Présents : -Tous les Conseillers Municipaux en exercice.

Secrétaire : -Mme Amélie COILLIOT.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Mardi 27 Juin 2023 et approbation par le Conseil Municipal, Mr le Maire ouvre la séance et apporte quelques précisions sur les points abordés ce jour - là :

a. L'école est vidée. Les radiateurs, lavabos, cuvettes, sol souple, ont été enlevés par les employés communaux. L'inspection du Travail doit formuler son avis avant le début des travaux.

b. Le cloisonnement de la salle d'Activités en 4 parties est effectué. Les 3 classes sont pratiquement aménagées.(travail de qualité réalisé par l'ensemble du personnel communal)

c. Les travaux de déplacement de la canalisation d'eau rue des Tilleuls sur le domaine public et de rénovation de la rue sont terminés ce jour.

d. La mise en place d'un contrat civique à caractère administratif n'est pas possible.

e. L'accord pour la caméra supplémentaire a été obtenu. Celle-ci a été posée pour surveiller le parking devant le local technique

2) L'ordre du jour est relu :

a) Vente de la parcelle boisée Section A N° 62 « Le bois de Loeuvre pour 1670 m2 : Mr le Maire présente au Conseil Municipal les propositions reçues pour cette vente. Elles vont de 4 800 à 6000€.L'offre la plus élevée vient d'une personne qui n'est pas propriétaire voisin. Il est proposé d'informer tous les candidats de cette offre à 6 000 euros et de leur demander leur avis car il a été décidé d'offrir la parcelle au plus offrant.

Après avoir entendu Mr Le Maire, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.**

b) Maîtrise d'œuvre « VRD » pour l'accès à la zone à urbaniser, impasse de la Madeleine: Mr le Maire rappelle l'obligation par la commune d'aménager cette voie d'accès. Le terrain nécessaire a été acquis et borné. La sté B P Hde Calais propose une maîtrise d'œuvre avec études d'Avant projet, études de projet, assistance aux travaux et aux opérations de conception pour la somme de :-3 696€ TTC.

Après délibération, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant qu'un projet a déjà été réalisé par une entreprise de TP, et que les travaux doivent se décomposer en 2 phases (accès simple puis finalisé après l'aménagement de la zone en parcelles à bâtir) refuse cette proposition de maîtrise d'œuvre par B P H.**

c) Dissolution AFR d'ACQUIN : Mr le Maire donne lecture de la proposition de délibération de Mr MICHEL (CDL du service des Impôts). La parcelle : Section A N°1129, rue Bournoux de 1140 m2 doit être transférée dans le patrimoine communal suite à la dissolution de l'AFR de Coulomby

Après délibération, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition de délibération et autorise Mr le Maire à signer tous les documents concernant cette incorporation dans le patrimoine communal.**

d) Projet de vie inclusive en milieu rural sur la commune de SENINGHEM: Mr Christophe LECLERCQ, conseiller municipal et porteur du projet présente les objectifs, la mise en place de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), entité juridique, le cadre institutionnel, les emplois à créer, la programmation du projet jusque 2026 et les partenaires.

e) Questions diverses :

1. Le montage des chapiteaux pour la **Neuvaine** est programmé ce Vendredi 1^{er} Septembre dès 8h30.
2. L'opération « **Nettoyons la Nature** » se fera le **Samedi 23 Septembre ; R d V devant la Mairie à 9h30.**
3. Les travaux d'Aménagement de **la Liaison douce « Coulomby-Lumbres »** vont débiter cette semaine sur les sites de **l'Impasse de la Madeleine et de la Vallée du Parc**. La circulation (sauf riverains) y sera interdite. Une zone de stockage pour les matériaux sera délimitée sur le parking le long de la rue Principale.
4. Mr le Maire informe le Conseil Municipal de **la projection des Portraits de Villages dont Seninghem le Vendredi 15 Septembre à 20h au stade municipal de NIELLES Les BLEQUIN.**
5. Une visite sur site des côteaux a été effectuée **par les Espaces Naturels** afin de finaliser **une intervention de nettoyage.**

Vu, le Maire. C TELLIER.